

Communiqué du Conseil de la concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise, par des fonds conseillés et/ou gérés par la société « Partners Group AG » et ses filiales, par l'intermédiaire de la société ad hoc « Elixis BidCo », du contrôle conjoint des sociétés « Aroma Zone Topco SAS » et « Legendre Holding 91 SAS », aux côtés de leur actionnaire historique, la société « Eurazeo S.E. ».

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence, tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernés :

- L'acquéreur : des fonds conseillés et/ou gérés par la société « Partners Group AG » et ses affiliés (PG) ;
- L'acquéreur direct : la société « Elixis BidCo » ;
- L'associé historique : la société « Eurazeo S.E. » ;
- La cible : la société « Aroma Zone Topco SAS » et la société « Legendre Holding 91 SAS ».

Nature de l'opération :

- Prise du contrôle conjoint.

Secteur économique concerné :

- Marchés de la distribution de produits de beauté, de soins personnels, de cosmétiques et de compléments alimentaires.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 21 septembre 2026.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la concurrence a reçu la notification d'un projet de concentration économique concernant la prise, par des fonds conseillés et/ou gérés par la société « Partners Group AG » et ses filiales, par l'intermédiaire de la société « Elixis BidCo », du contrôle conjoint des sociétés « Aroma Zone Topco SAS » et « Legendre Holding 91 SAS », aux côtés de leur actionnaire historique, la société « Eurazeo S.E. ».

« Partners Group AG » est une société anonyme de droit suisse, immatriculée au registre du commerce du canton de Zoug sous le numéro CHE-108.431.605, dont le siège social est situé à Unternehmer-Park 3, 6340 Baar, Suisse. Elle est détenue à 100 % par « Partners Group Holding AG ». Elle exerce ses activités à l'échelle mondiale dans le domaine de la gestion d'investissements, notamment dans le capital-investissement, les infrastructures privées, la dette privée, les redevances (royalties) et l'immobilier.

« Elixis BidCo » est une société par actions simplifiée, de droit français, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 100 878 529, ayant son siège social à 3, boulevard de Sébastopol, 75001, Paris. Elle est contrôlée par la société « Partners Group AG » et ses affiliés et est active dans les investissements sur les marchés privés.

« Eurazeo S.E. » est une société européenne de droit français, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 692 030 992, ayant son siège social sis 66, rue Pierre Charron, 75008 Paris, France. Elle est la société mère du groupe « Eurazeo », groupe d'investissement actif principalement dans la gestion d'actifs sur les marchés privés, notamment dans les domaines du capital-investissement (private equity), de la dette privée, de l'immobilier et des infrastructures.

La société « Aroma Zone Topco SAS » est une société par actions simplifiée de droit français, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 898 345 723, ayant son siège social sis 26, rue de l'École de Médecine, 75006 Paris, France. Elle constitue la société holding du groupe « Aroma-Zone ».

La société « Legendre Holding 91 SAS » est une société par actions simplifiée de droit français, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 898 293 035, ayant son siège social sis 66, rue Pierre Charron, 75008 Paris, France. Elle fait partie du groupe « Aroma-Zone », actif dans le secteur de la beauté et du bien-être, notamment des soins du visage et du corps, des soins capillaires, des huiles essentielles et végétales, des extraits naturels, des produits cosmétiques ainsi que des compléments alimentaires.

Fait à Rabat, le 10 septembre 2026